

En Italie, une campagne contre les ONG qui secourent les migrants



La droite et les populistes instillent le soupçon de collusion avec les passeurs

T_r
T_r
E_c

Au large, le drame se poursuit avec une régularité de métronome. Dès que la mer est favorable, des dizaines de bateaux pleins à craquer partent des côtes libyennes en direction du sud de l'Europe. Ainsi, 7 300 migrants ont été sauvés en Méditerranée vendredi 5 et samedi 6 mai, portant à plus de 43 000 le nombre de personnes débarquées en Italie depuis le début de l'année.

Le nombre de victimes, lui, n'est qu'approximatif. Fin avril, plus de 1 300 morts avaient été dénombrés par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, mais des témoignages concordants évoquent au moins 245 décès supplémentaires au cours de ce week-end, causés par deux naufrages.

▼ LES CHIFFRES

44 000

migrants arrivés cette année

Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 44 000 migrants ont débarqué en Italie depuis le début de l'année, en provenance de Libye. Le HCR estime à plus de 1 300 le nombre de morts en Méditerranée.

Jusqu'à il y a peu – et malgré les critiques de Frontex, l'agence européenne de contrôle des frontières, qui, depuis la fin 2016, accuse les ONG de créer par leur présence un " appel d'air " –, la nécessité de tout mettre en œuvre pour aider les migrants en mer faisait l'objet d'un large consensus en Italie. Les rares voix dissonantes venaient de la très extrémiste Ligue du Nord ou de ce qu'il reste de la droite berlusconienne. Mais ce quasi-unanimisme a volé en éclats courant avril, après un week-end de Pâques au cours duquel près de 8 500 réfugiés ont été secourus. Depuis quelques semaines, l'Italie est le théâtre d'un étrange procès médiatique contre les organisations de secours.

181 000

arrivées en 2016

L'année 2016 a battu le record d'arrivées en Italie, avec 181 000 débarquements contre 174 000 en 2014. Plus de 380 000 personnes sont arrivées en Europe en 2016, bien moins qu'en 2015 (plus de 1 million).

[-] fermer

Les ONG fustigées L'accusation a été explicitement formulée le 21 avril, sur le blog de Beppe Grillo, chef du Mouvement cinq étoiles (M5S) : " *Une douzaine d'ONG allemandes, françaises, espagnoles, néerlandaises* ", aux financements et aux motivations opaques, seraient de mèche avec des trafiquants qui affrètent les embarcations depuis les côtes libyennes.

Quelques heures plus tard, elle est reprise et amplifiée par le vice-président de la Chambre des députés, Luigi Di Maio (M5S) : " *Qui paie ces "taxis de la Méditerranée" ? Et dans quel but ?* "

Puis la polémique s'emballe dans les derniers jours d'avril, lorsque le procureur de Catane (Sicile), Carmelo Zuccaro, dénonce l'existence de liens entre les ONG et les trafiquants. Ses accusations sont bien maigres, et étrangement formulées. Le magistrat convient qu'il ne détient aucune preuve, mais affirme qu'il obéit à un " *devoir de dénoncer* " : " *Si je ne le faisais pas, je serais complice.* " L'objectif des trafiquants et des ONG est limpide à ses yeux : il s'agit de la " *déstabilisation de l'économie italienne* ".

Alors que plusieurs ministres et de nombreux magistrats ont dénoncé les déclarations de M. Zuccaro, l'ensemble de la droite et le M5S l'ont érigé en " lanceur d'alerte ". Dans les jours qui ont suivi ont été évoqués pêle-mêle des écoutes téléphoniques censées témoigner de contacts directs entre passeurs et ONG, un rapport secret des services de renseignement, des financements occultes derrière lesquels planerait l'ombre du milliardaire et philanthrope américain George Soros... Sans source claire, et sans que soit jamais formulée une accusation précise contre une ONG ou une autre. Résultat : toutes sont éclaboussées.

Un travail très encadré Vendredi 5 mai, à Rome, en marge d'une conférence organisée au Sénat, le président de Médecins sans frontières (MSF) en Italie ne pouvait que constater l'ampleur des dommages : " Pour l'opinion, nous sommes discrédités. L'objectif de cette campagne est atteint. " Avec des conséquences prévisibles sur les appels aux dons, vitaux pour le financement des ONG.

Incapables de réfuter précisément ce faisceau d'attaques qui ne ciblent personne en particulier, tous les défenseurs des ONG que *Le Monde* a contactés rappellent quelques évidences. Première d'entre elles : le sauvetage en mer est une obligation absolue du droit international. " Or, vu les conditions dans lesquelles naviguent ces canots, ils sont considérés comme en détresse dès qu'ils sont détectés ", souligne Mathilde Auvillain, responsable de la communication de SOS Méditerranée.

Concernant les accusations de collusion avec les passeurs, les ONG rappellent qu'elles n'ont secouru que 46 000 des 181 000 personnes sauvées en 2016, et qu'elles respectent toutes la même procédure : quand un navire en détresse est signalé, l'information est transmise au Centre de coordination des secours en mer (MRCC) de Rome, qui décide des moyens à mettre en œuvre et de l'endroit où débarquer les réfugiés. Autrement dit, le travail des ONG en mer est très encadré. Par ailleurs, si elles n'étaient pas là, d'autres navires militaires ou commerciaux, moins bien équipés, seraient déroutés, avec toutes les conséquences imaginables sur le nombre de morts.

Un pays débordé Les trafiquants, eux, se soucient peu du sort des migrants : lorsque les canots partent en mer, ils ont déjà été payés. Plusieurs témoignages font même état de départs sous la contrainte, les passeurs n'hésitant pas à tirer sur les migrants rétifs à s'entasser à plus de 120 sur des canots pneumatiques de dix mètres.

Si l'" acte d'accusation " est si nébuleux et les preuves si maigres, pourquoi donc la polémique a-t-elle eu un retentissement si fort en Italie ? Sans doute faut-il y voir l'effet du désarroi provoqué par l'impasse dans laquelle se trouve un pays dont les structures d'accueil sont au bord du collapsus (500 000 arrivées depuis 2014), et qui s'apprête à accueillir 200 000 personnes supplémentaires en 2017, selon le ministère de l'intérieur.

Condamné, par l'attitude de ses partenaires européens, à affronter seul le problème, le gouvernement italien n'a d'autre choix que de se fier à l'accord conclu entre l'Union européenne et Tripoli au début de l'année, qui prévoit, notamment, la mise en place d'unités de gardes-côtes efficaces, moyennant la livraison par Rome de dix vedettes rapides.

Mais l'extrême faiblesse du gouvernement officiel libyen, et les témoignages accablants sur les pratiques actuelles des gardes-côtes, plus occupés à récupérer les moteurs des embarcations qu'à sauver les naufragés, incitent à la plus grande circonspection.

" Si les secours sont progressivement confiés aux gardes-côtes libyens au printemps, assure Fulvio Vassallo, avocat à Palerme et spécialiste du droit d'asile, ce qui expliquerait l'absence quasi complète des navires de l'agence européenne Frontex lors des opérations actuelles, il y a de fortes chances que le chiffre des arrivées en Italie diminue. Mais ce serait au prix d'une explosion du nombre de disparus. " En 2016, plus de 5 000 personnes n'ont pas survécu à la traversée de la Méditerranée.

Jérôme Gautheret

© Le Monde

◀ article précédent

Face à Moscou, Trump protecteur...

article suivant ▶

Le Pentagone va armer les Kurdes de Syrie...